

COMMUNE DE SAINT MAMMES

SERVICES PERISCOLAIRES	
Accueil périscolaire du matin	3,50 €
Repas	4,50 €
Garde du midi (maternel uniquement)	2,00 €
Repas exceptionnel	6,68 €
Panier repas	2,95 €
Accueil périscolaire du soir	4,15 €
Goûter maternel	0,30 €

SCOLARISATION DES ENFANTS HORS COMMUNE (par an / élève) maternelle	1 335,65 €
SCOLARISATION DES ENFANTS HORS COMMUNE (par an / élève) élémentaire	745,52 €

RESTAURANT SCOLAIRE COMMUNAL	
Adulte hors personnel communal	5,10 €
Personnel communal prix par repas	3,65 €

Photocopies	0,18 €
--------------------	--------

DIVERS	
PONTON COMMUNAL (par emplacement par jour)	2,00 €
PONTON COMMUNAL (par emplacement annuel)	357,00 €
TAXE D'AMENAGEMENT	3%
TAXE SUR LES AFFICHES	Maximum
CESSION PHOTOGRAPHIES A DES TIERS (L'UNITE)	20,00 €

RUCHER	
Formation à l'apiculture (une année)	31,00 €
Guide formation à l'apiculture	5,00 €
Emplacement rucher familial (annuel jusqu'à 3 ruches)	36,00 €